\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Premier ministre Mark Carney   
Bureau du Premier ministre  
80 Wellington St.  
Ottawa, ON, K1A 0A2  
Canada

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Premier ministre,

**Je vous écris pour vous demander de retirer immédiatement le projet de loi C-2. Ce texte représente une menace grave et inacceptable pour le droit de demander l’asile, qui est universellement reconnu.**

Demander le droit d’asile n’est pas un crime, c’est un droit humain. Le projet de loi C-2 fragilisera fondamentalement ce droit et introduira des pouvoirs discrétionnaires dangereux. Plus inquiétant encore, cela signifierait que le Canada approuve les politiques menées aux États-Unis et ailleurs qui criminalisent, stigmatisent et punissent les personnes en quête de sécurité.

Il est alarmant d’apprendre que s’il était adopté, le projet de loi C-2 rendrait encore plus difficile la tâche consistant à obtenir un examen équitable des demandes d’asile soumises par les personnes arrivant au Canada en provenance des États-Unis. Il interdirait par ailleurs à la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada d’examiner les demandes d’asile déposées par des personnes plus d’un an après leur entrée au Canada, qu’elles risquent ou non la persécution ou la torture si elles sont renvoyées dans leur pays d’origine.

Le projet de loi confère également de nouveaux pouvoirs au gouvernement, permettant aux ministres d’annuler les documents relatifs à la situation au regard de la législation relative à l’immigration d’une personne, sous le vague prétexte de «l’intérêt public», sans aucune procédure régulière. Cela laisse trop de vies à la merci du pouvoir discrétionnaire.

Le Canada ne doit pas s’affranchir de ses obligations internationales en matière de droits humains, ni sacrifier l’équité et la compassion sous couvert de contrôle des frontières.

**Je vous exhorte à retirer le projet de loi C-2 et à respecter les engagements du Canada en matière de dignité, de protection et de justice.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Premier ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, Case Postale 234, 3000 Berne 6

Fax: 031 357 32 10, E-mail: bern@international.gc.ca